



Séance du lundi 03 septembre 2018

Date de la convocation: 09/08/2018

Date d'affichage de la convocation : 09/08/2018

Membres en exercice
: 10

L'an deux mille dix-huit et le trois septembre 21 heures 00 le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la présidence de Guy FAVAREL, Maire

Présents : 9

Présents : Guy FAVAREL, Jean-Claude CASSAGNE, Jérôme GAINARD, Bertrand LABOURDERE, Laurence MASSEY, Geneviève FOUCONNIER, Eric CERETTO, Eric LAMBERT, Christian CASSAGNE

Votants: 9

Pour:
9

Secrétaire de
séance:
MASSEY Laurence

Représentés:

Excusés: Guy CLARAC

Absents:

Objet: TRANSFERT SIEGE MAIRIE - DE_2018_012

Vu l'article L2121-29 du CGCT,

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que par délibération du 26 janvier 2015, le conseil municipal avait adopté le projet de réhabilitation de l'ancien presbytère afin d'y transférer le siège de la mairie (bureaux, archives communales, salle du conseil municipal, salle des mariages...).

Il précise que les travaux de rénovation sont achevés à ce jour.

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

Considérant la nécessité de transférer le siège de la mairie (bureaux, archives communales, salle du conseil municipal, salle des mariages...).

Décide qu'à compter du 1er Août 2018 le siège de la mairie de Préneron est transféré définitivement dans l'ancien presbytère : Place du Comte Marie-Joseph DE FERRAGUT 32190 PRENERON

Fait à Préneron le 03/09/2018

le Maire, Guy FAVAREL

date réception Préfecture et Publication le 06/09/2018